RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

Département de la Corrèze — CIRCONSCRIPTION DE BRIVE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968



Jean CHARBONNEL

Candidat d'UNION pour la DÉFENSE de la RÉPUBLIQUE

Suppléant : Charles CEYRAC



Electrices, Electeurs,

La France vient de vivre des heures dramatiques et douloureuses.

LE DRAME NATIONAL

Dramatiques en raison du danger de dictature qui s'est brutalement révélé derrière le pourrissement de l'anarchie.

Douloureuses parce qu'un mouvement de revendications, souvent légitimes, a été accaparé à des fins subversives.

Le peuple français s'est heureusement ressaisi et a répondu à l'appel du Général de Gaulle demeuré, dans la tempête, le rempart de la légalité républicaine et des libertés publiques.

Pour dénouer la crise, le Président de la République a proposé au pays la seule procédure démocratique convenable, en donnant la parole à l'ensemble du peuple, **car c'est le peuple, c'est-à-dire chacune et chacun d'entre vous, qui va maintenant décider de son destin.**

Les provocations d'une minorité d'agitateurs et la paralysie progressive du pays par des grèves de plus en plus politisées, ont permis au Parti Communiste de déborder sans cesse par ses exigences et ses pressions une F.G.D.S. manifestement dépassée par des événements auxquels elle n'a répondu que par les propositions dérisoires et profondément choquantes de M. MITTERRAND.

Mais les tentatives de subversion n'auraient pas été possibles si elles n'avaient pu s'appuyer sur le malaise d'une jeunesse inquiète de son avenir, et le mécontentement d'une large fraction des classes laborieuses, ouvrières et paysannes, désireuses de voir s'améliorer leur sort matériel et de participer à la gestion de l'économie dont elles sont les acteurs essentiels.

Certes, beaucoup a déjà été fait depuis six ans, malgré les résistances conservatrices et l'immobilisme de nombre de ceux qui contestent aujourd'hui l'action de la Ve République. **Mais il faut maintenant aller beaucoup plus loin.** Les réformes profondes que le régime a introduites dans la politique extérieure du pays et dans le domaine des **institutions,** dont la solidité vient de résister à la tourmente, doivent désormais s'inscrire dans **la politique économique et sociale** de la nation.

C'est pour cela que nous vous proposons :

- Un effort particulier en faveur de personnes âgées et des retraités ;
- L'institution de rendez-vous pour confronter l'évolution des salaires, des prix et de la production;
- Un mécanisme permettant d'actualiser les prix agricoles, de façon à assurer aux agriculteurs la parité de revenus avec les autres classes sociales ;
- Une réforme accélérée de la fiscalité ;
- Des mesures spéciales, financières et fiscales, pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'amortir les conséquences de l'accroissement des charges salariales, complétées par les dispositions destinées à faciliter les adaptations et transformations nécessaires ;
- Un accroissement de la participation des travailleurs aux responsabilités des entreprises .
- La poursuite d'une collaboration étroite et franche avec les artisans pour étudier tous les problèmes intéressant leur secteur (régime d'assurance maladie, formation professionnelle) ;

• Le développement rapide de l'industrialisation du pays afin, notamment, d'assurer aux jeunes, préparés à la vie active par **une formation professionnelle** adéquate, les emplois auxquels ils ont droit ;
• Une décentralisation rapide des décisions dans les domaines administratif et économique, permettant de **sauvegarder l'autonomie communale** en accroissant les moyens des collectivités locales.

LES PROBLEMES CORREZIENS

La grande crise qui vient de bouleverser et bouleverse encore la nation ne doit pas cependant nous faire oublier les difficultés que la Corrèze et, en particulier, le pays de BRIVE, connaissent pour leur part.

Beaucoup de temps a été perdu dans l'arrondissement, depuis quinze mois, en raison de la carence totale du député sortant dont aucune des promesses électorales, pourtant nombreuses, n'a été tenue.

Il faut donc agir **très vite,** au moment où commence à se discuter le VI[e] Plan, pour rattraper le temps perdu et relancer l'économie du bassin de BRIVE que les derniers événements ont encore éprouvée.

A cette fin, nous préconisons :

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE RURALE

- L'organisation du marché de la viande en accord avec les professions intéressées ;
- Le soutien du marché laitier ;
- L'organisation de la production et du marché des fruits.

EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT RURAL

- Dans le cadre de la rénovation rurale, l'aménagement du Causse et l'élargissement du périmètre d'action de cette opération ;
- L'accentuation des efforts en matière d'adduction d'eau ;
- L'élargissement des critères retenus pour l'équipement téléphonique (la ville de BRIVE apportera un soutien financier aussi complet que nécessaire à ces opérations).

Enfin, l'expansion de la ville de BRIVE devant se poursuivre et se faire au profit de l'ensemble des cantons qui l'entourent :

- La construction à BRIVE d'un abattoir de capacité suffisante pour faciliter l'écoulement de la production animale, notamment par l'exportation.
- La gestion de cet abattoir par l'interprofession tout entière, sous la forme d'une Société d'économie mixte, afin de permettre une cotation régionale.

EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT URBAIN

En ce qui concerne la ville de BRIVE elle-même, **après la réalisation en 18 mois de la presque totalité du programme d'action municipale** de l'équipe élue en octobre 1966, la préparation du VI[e] Plan comportera un nouvel effort en matière :

- d'équipements sportifs, d'équipements scolaires et culturels, d'équipements urbains et sociaux.

Nous n'ignorons pas les difficultés de la tâche que nous vous proposons. Ce sont précisément ces difficultés qui nous ont conduits à unir nos efforts, bien que nous venions d'horizons différents, **estimant que ce qui nous rassemblait était infiniment plus puissant que ce qui pouvait nous distinguer.**

En outre, **l'un et l'autre Maire et Conseiller général,** nous avons l'habitude des réalisations concrètes. L'un et l'autre, **nous avons toujours tenu nos promesses,** comme chacun peut le constater dans les communes que nous administrons. Tous nos concitoyens auront ainsi la faculté de nous juger en connaissance de cause.

Enfin, notre accord symbolise l'union de la ville de BRIVE et des communes et cantons ruraux qui l'entourent, indispensable pour assurer l'avenir des unes et des autres.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour tous ces motifs, vous nous apporterez votre soutien massif.
Vous défendrez efficacement la République
contre le désordre, la violence et l'anarchie.

Vous assurerez définitivement l'avenir de notre région.

VOTEZ LE 23 JUIN pour

Jean CHARBONNEL

Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure,
Agrégé de l'Université, Conseiller à la Cour des Comptes
Ancien Ministre, Conseiller Général, Maire de BRIVE.

SUPPLÉANT :

Charles CEYRAC

Exploitant agricole, Maire de COLLONGES,
Conseiller Général de MEYSSAC.

IMP. CHASTRUSSE & C[ie] - BRIVE